

De Mme la Directrice de l'école élémentaire la Tour
d'Auvergne

à

Dossier suivi par
Mme Plaisance
Directrice de l'école

Téléphone
01 56 47 19 70

Courriel
0920643z@ac-versailles.fr

Ecole élémentaire
La Tour d'Auvergne

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
M. le Maire
Mme Moumni, maire adjoint,
Mmes et M. les Enseignant(e)s,
Mme Berrehouma, psychologue scolaire, Mme Gasq,
enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante
pédagogique,
Les Représentants des parents d'élèves élus,
La Déléguée Départemental de l'Éducation Nationale.

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 7 novembre de 18h à 20h

Présents :

Parents d'élèves élus :

| | |
|----------------|---------------------------|
| Mme Sinquin | Présidente FCPE TA / CM2b |
| Mme Lahmar | CE2a & CM2a |
| Mme Missana | CP1 |
| Mme Laraba | CE1c |
| Mme Abderrezak | CE2b |
| Mme Dogemo | CP3 |
| Mme Lamy | CE1a & CM1a |
| Mme Le Borgne | CM2a & ULIS |
| M. Sinquin | CM2b |
| Mme Nasri | CE1c, CM1a & CM1b |

Enseignants

| | |
|----------------|---------------------|
| Mme Monnier | CP1 |
| Mme Fratoni | CP2 |
| Mme Mehiri | CP3 |
| Mme Phan | CP4 |
| M. Chhav | CE1a |
| Mme Lettry | CE1b |
| Mme Redon | CE1d |
| Mme de Romanet | CE2a |
| Mme Magré | CE2b |
| Mme Khelladi | CM1a |
| Mme Bonvoisin | CM1b |
| Mme Sapotille | CM1c |
| M. Banlier | CM2b |
| Mme Guinard | Coordinatrice UPE2A |
| Mme Beuvar | Coordinatrice ULIS |
| Mme Plaisance | Directrice |

Mme Bouhouicha – Déléguée Départemental de l'Education Nationale

Mme Moumni – maire adjointe au développement économique des entreprises, du commerce, de l'artisanat,
des professions libérales et des marchés

Mme Cleland – responsable centre de loisirs

Absents :

Parents d'élèves élus :

| | |
|------------------|-------------|
| Mme de Magalhaes | CM2b |
| Mme Arabi | CP4 & CM2a |
| Mme Boutera | CE1b & CM1c |
| Mme Abdelaziz | CM1a |
| Mme Nid | CE1b |
| Mme Hadj Youcef | CP4 |
| Mme Benbella | CE1b |

Enseignants

| | |
|-------------|------|
| Mme Gamet | CE1d |
| Mme Chavany | CM2a |

Organisation et fonctionnement de l'école

1. Attributions du conseil d'école et règlement intérieur du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

Dates prévisionnelles des conseils d'école :

Mardi 27 février 2024

Jeudi 23 mai 2024

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

2. Résultat des élections de parents d'élèves

Résultats bruts

| | |
|--------------------------------|--------|
| Nombre d'inscrits | 449 |
| Nombre de votants | 174 |
| Nombre de votes blancs ou nuls | 4 |
| Nombre de suffrages exprimés | 170 |
| Taux de participation | 38.75% |

Nombre de sièges pourvus 15

Nombre de sièges pourvus par tirage au sort 2

3. Vote du règlement de l'école

Voté à l'unanimité.

4. Bilan de la rentrée (effectifs, structure, personnels)

| | |
|-------------------------------|--|
| CP1 Dédoublé | Mme MONNIER Laura |
| CP2 Dédoublé | Mme FRATONI Anne Mme MOURO-DO-ROSARIO Claudia |
| CP3 Dédoublé | Mme MEHIRI Syrine Mme LEBLANC Mélanie |
| CP4 Dédoublé | Mme PHAN Sarah |
| CE1a Dédoublé | M. CHHAV Sophate |
| CE1b Dédoublé | Mme LETTRY Mathilde |
| CE1c Dédoublé | Mme GAMET Tifanie |
| CE1d Dédoublé | Mme REDON Julie |
| CE2a | Mme DE ROMANET Raphaëlle |
| CE2b | Mme MAGRÉ Sonia |
| CM1a | Mme KHELLADI Asmae |
| CM1b | Mme BONVOISIN Florence |
| CM1c | Mme SAPOTILLE Lindsay |
| CM2a | Mme MOUTY Marion remplacée par Mme CHAVANY Catherine |
| CM2b | M. BANLIER Pierre |

Mme Louise BEUVARD - coordonnatrice ULIS
 Mme Isabelle GUINARD – coordinatrice UPE2A
 Mme Catherine CHAVANY – titulaire remplaçante
 Mme Cécile PLAISANCE – directrice

AESH :

Mme Rachida ABRAICHE
 Mme Malika BOUKACI
 Mme Hamida CHELLAT
 Mme Dihya CHEMMOUL
 Mme Latifa GUERDA
 Mme Mariam NIANG

Élèves répartis par niveau, classe

| Niveau | Classes | Effectifs totaux |
|--------------------------------------|------------------------|------------------|
| COURS PREPARATOIRE | CP3 | 13 |
| | CP4 | 13 |
| | CP2 | 12 |
| | CP1 | 13 |
| | TOTAL DU NIVEAU | 51 |
| COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE | CE1a | 16 |
| | CE1b | 15 |
| | CE1c | 15 |
| | CE1d | 15 |
| | TOTAL DU NIVEAU | 61 |
| COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE | CE2a | 24 |
| | CE2b | 25 |
| | TOTAL DU NIVEAU | 49 |
| COURS MOYEN 1ERE ANNEE | CM1a | 21 |
| | CM1b | 21 |
| | CM1c | 22 |
| | TOTAL DU NIVEAU | 64 |
| COURS MOYEN 2EME ANNEE | CM2a | 26 |
| | CM2b | 26 |
| | TOTAL DU NIVEAU | 52 |
| TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS | | 277 |

Élèves répartis par regroupement

| Regroupement | Dispositif(s) | Effectifs |
|---|---------------|-----------|
| Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire | ULIS ECOLE | 12 |
| UPE2A | UPE2A | 13 |

5. Travaux demandés, accordés, réalisés :

- Liste des derniers travaux faits sur l'école
 Cloisonnement des urinoirs
 Emplacement vélos et trottinettes (dernier trimestre 2023)
 Rénovation peintures centre de loisirs
 Création d'un visiophone accès gymnase et centre de loisirs (dernier trimestre 2023)
- Est-ce que la réfection du toit est prévue prochainement ?
 La rénovation du toit est prévue dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment.
- Accès PMR : quels sont les travaux prévus pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ? Est-ce que l'installation d'un ascenseur est à l'étude ?
- Cour OASIS : finalisation des installations de brumisateurs et de fontaine

Réponse en attente des espaces verts
Demandes de travaux : bosses dans la cour

6. Lutte contre le harcèlement scolaire : présentation du pôle non au harcèlement

Voir document joint.

7. Organisation de l'accès à l'école en cas d'incidents au lycée, mesures de sécurité prévues dans le cadre de la posture alerte attentats

Voici l'organisation en cas de blocus au lycée pour l'entrée des élèves à l'école, après avis donné par les forces de l'ordre :

L'entrée des élèves se fait **UNIQUEMENT** par l'école maternelle (10 rue Legnano).

Les parents entrent par le portail de l'école maternelle et déposent les élèves **sans trottinettes ni vélos** à l'entrée de l'école maternelle. Les élèves entrent dans l'école maternelle, traversent et sortent dans la cour par la porte à côté du poulailler.

Les enseignants accueillent leurs élèves sous chaque préau avant de monter en classe. Deux adultes devant l'école aux portails habituels pour faire entrer les élèves qui seraient devant l'école (faire entrer rapidement les élèves, les trottinettes & vélos sont placés sous le préau et non aux arceaux).

La coordinatrice du dispositif ULIS et les AESHs sont à l'entrée de la maternelle pour accueillir les ULIS.

Communication est faite aux parents sur le changement de l'accès dès que possible, il leur est demandé que les enfants viennent **sans trottinette ni vélo**.

8. Modalités de remplacement d'un enseignant absent

En cas d'absence de courte durée (moins de 15 jours) d'un enseignant, la directrice contacte la circonscription pour l'informer et demander si un Titulaire Remplaçant est disponible.

Si oui, le TR remplace l'enseignant absent.

Si non, les élèves sont répartis dans les autres classes.

En cas d'absence de plus longue durée (stages, congés maternité ou adoption, congés affection longue durée...), le process d'information de la circonscription est le même. Le remplacement peut alors être effectué par un enseignant envoyé par l'Inspection Académique ou par un TR.

9. Sécurité : quel est l'encadrement enseignants pendant les temps de récréation ? Quel est l'encadrement pendant le temps périscolaire ?

2 enseignants dans chaque cour, 1 enseignant sur le terrain de sport et la coordinatrice du dispositif ULIS accompagnée de deux ASEH présentes pour ces élèves.

6 animateurs sur le temps de la cantine (entre 200 et 230 enfants)

- 1 à l'entrée du réfectoire
- 2 dans la cantine
- 1 dans le gymnase
- 2 dans la cour

70 enfants en moyenne après 16h30.

10. Accueil périscolaire :

- Sécurité de l'accès de l'allée du gymnase : fermeture du portail et visiophone
Visiophone demandé depuis 6 ans, il sera mis en place le dernier trimestre 2023
Le portail fermé sur le temps scolaire, ouvert aux autres horaires.

Il est fermé pendant la journée durant les vacances.

- Quelle est la différence entre les ateliers avant et après la nouvelle organisation de l'accueil après 16h30 ?

Le programme des ateliers est défini à l'avance.

Les ateliers s'inscrivent dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial), ils sont orientés vers les jeux olympiques.

- Quelle solution apporter aux élèves de CP pour la lecture quand ils sont en atelier ?

Activités proposées aux CP : conte et théâtre pour faire du lien avec la lecture.

Lecture offerte entre 18h10 et 18h30.

Vie de l'école

1. Devoirs : est-il possible d'alléger les devoirs les jours où il n'y a pas étude ? Est-il possible de donner les devoirs en avance ?

CP : pas de devoirs demandés après les ateliers, les 10 minutes de lecture peuvent être faites le mercredi ou le soir. L'élève n'est pas pénalisé s'il ne fait pas ses devoirs.

CE1 : idem

CE2 : devoirs allégés les jours d'ateliers.

CM1 : devoirs donnés chaque jour, peu d'élèves de CM1 en atelier.

CM2 : devoirs donnés en avance (1 semaine).

Séance levée à 20h15